

## AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES  
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

**Le Maire de la commune de SAINT-GERVAIS-SUR-MARE (34610)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 13 juin 2018,

**AVISE**

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2<sup>nd</sup> et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **23 février 2022 à 16h00 dans le cimetière de Nières** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE <small>(Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)</small>	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
7 - CARRE 1 - 33	05/06/1972	AUBAGNAC* Suzanne	- BARGES Marie - 19/05/1944 - AUBAGNAC Justine - 23/02/1926 - AUBAGNAC Calixte - 23/01/1909
7 - CARRE 1 - 66	15/01/1984	DAUMAS*	- BRO Marie née ESCURET - 06/12/1922 - ??
7 - CARRE 1 - 80	29/05/1934	BARTHELEMY Hélène née MOULONIER	- FAMILLE BARTHELEMY
7 - CARRE 1 - 83	27/08/1919	AUGE Laurent	- FAMILLE AUGÉ Laurent

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme [www.cimetieres-de-france.fr](http://www.cimetieres-de-france.fr) dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à SAINT-GERVAIS-SUR-MARE, le 24 février 2022

Groupes ELABOR Département - Cimetières de France - Service Juridique - verbatim 2011. Ce document est confidentiel et ne peut être communiqué à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupes ELABOR

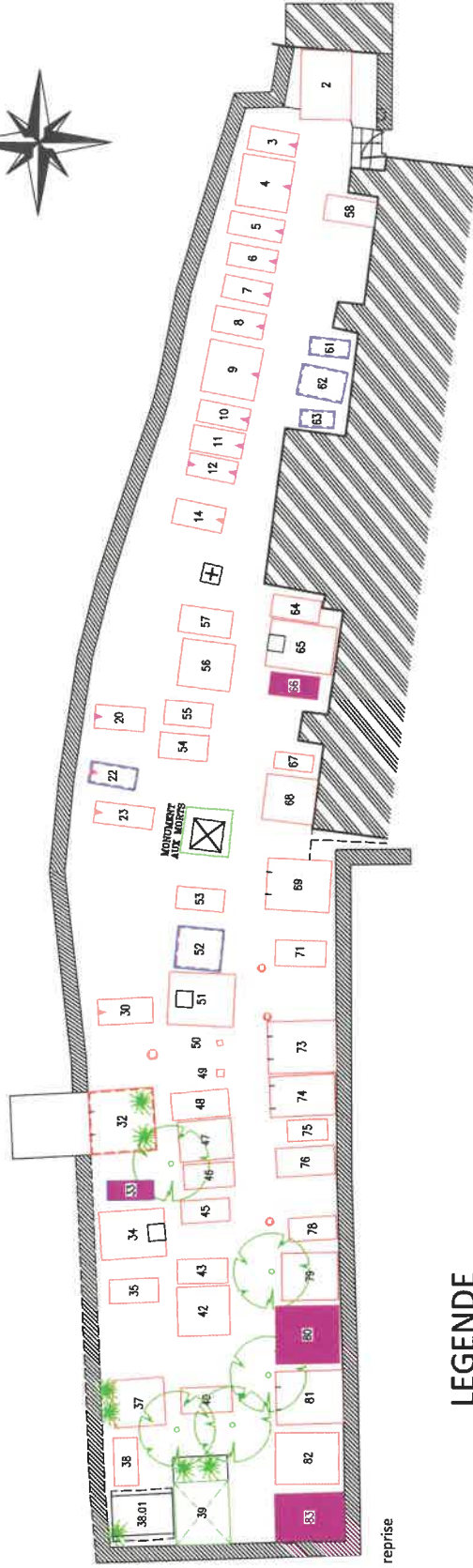
SAINT-GERVAIS-SUR-MARE - Liste définitive des concessions à l'état d'abandon faisant l'objet de la procédure de reprise Page 1

*Faire Jean Luc Marie*



# COMMUNE DE SAINT GERVAIS SUR MARE

## CIMETIERE DE NIERES



A titre indicatif :

- Pied de tombe
- Ouverture de caveau visible par le dessus
- Ouverture de caveau visible par le devant
- Ouverture de caveau frontale
- Emplacement délimité par une ferronnerie
- Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise

### LEGENDE

- Emplacement bâti
- Emplacement en pleine terre
- Chapelle
- Emplacement en terre non matérialisé

0,00 10,00

SAINT GERVAIS SUR MARE		34	
NIERES		ITV	INTERVENTION
<p><b>ELABOR</b> 14, rue de la République 78 000 BOIS LA PAILLE Tél : 01.30.38.45.00</p>		ATC	PL
		ITC/EDC	ELABOR
		RDT	AMANXIS
		RECOL	AGB
LIV		JPB	03/01/2022
PLAN FIN DE PROCEDURE			
DOSSIER N° : 2020096CMI			
Echelle 1/100			